

Conseil municipal jeudi 21 novembre à 20h45



Conseil municipal jeudi 21 novembre à 20h45

Ordre du jour

- a. Appel
- b. Approbation du procès verbal
 1. Approbation du procès verbal de la séance précédente
- c. Compte rendu des décisions prises par le maire
 2. Compte rendu des décisions prises par délégation de pouvoir
- d. Finances 5
 3. Budget principal de la commune – décision modificative n°4
 4. Dispositif régional bourg centre
 5. Fiscalité - reversement de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur les zones d'activités communautaires par la commune à la ccgt
 6. Eau – tarifs
 7. Assainissement - tarifs 8
 8. Amicale des supporters de l'usl – attribution d'une subvention de fonctionnement
 9. Effacement de créances - annulations de créances suite à des décisions de justice
 10. Participation aux frais de fonctionnement des écoles 2018/2019 pour les enfants de l'Isle-Jourdain scolarisés à Pujaudran
- e. Ressources humaines
 11. C aides – complément de rémunération
- f. Affaires générales
 12. Ouverture dominicale des commerces – commerces de détail d'habillement
 13. Conseil d'administration du collège francoise Heritier – désignation de représentants 13
 14. Occupation rue lafayette – cidff 13
 15. Plateau multisport – règlement d'utilisation 13
 16. Cimetiere – convertibilité concession 14
 17. Elections municipales – mise sous pli et envoi de la propagande électorale - convention 14
- g. Intercommunbalite 15
 18. Gymnase intercommunal gascosport – convention prestation de service - avenant 15
- h. Urbanisme
 19. Construction du nouveau centre de secours - cession de parcelle - modification de la délibération n°2019/10/016 du 10 octobre 2019 16

20. Construction du nouveau centre de secours – cession de parcelle 17

21. Acquisition d'une parcelle rue roger Couderc 18

22. Chemin de l'Hesteil – déclassement du domaine public communal et vente à Ballarotta patrick 18

23. Rue jules Guesdes – acquisition de parcelles – classement en voie communale à caractère de rue 19

i. Informations 20

24. Validation des effectifs 20